



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr



FINALES RÉGIONALES INDIVIDUELLES par CLASSEMENT Messieurs de 500 à 1599 points - Dames de 500 à 1299 points DIVION, le 13 Mai 2018



Date : **Dimanche 13 mai 2018**

Lieu : Salle du complexe sportif rue du 19 mars à DIVION (62)

Juge-Arbitre : Gérald OLIVARES 06 67 24 67 13 olivares.gerald@liguehdfft.fr

Juge-Arbitre Adjoint : Régis FENET 06 87 85 18 00 fenet.regis@liguehdfft.fr

Délégué : Jean DOUILLY 06 85 55 43 08 douilly.jean@liguehdfft.fr

Horaires : une circulaire sera publiée huit jours avant l'épreuve, avec les horaires de pointage et de début de l'épreuve pour chaque tableau.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les joueuses et joueurs sont qualifié(e)s de l'échelon départemental de leur comité.

Les finales régionales individuelles par classement comportent huit tableaux. Les classements des joueuses et joueurs pris en considération sont ceux publiés pour la seconde phase de la saison en cours.

Tableau F5	Joueuses ayant de 500 à 599 points. Joueuses classées 5	Tableau H8	Joueurs ayant de 500 à 899 points. Joueurs classés 5, 6, 7 et 8.
Tableau F7	Joueuses ayant de 600 à 799 points. Joueuses classées 6 et 7	Tableau H10	Joueurs ayant de 900 à 1099 points. Joueurs classés 9 et 10.
Tableau F9	Joueuses ayant de 800 à 999 points. Joueuses classées 8 et 9	Tableau H12	joueurs ayant de 1100 à 1299 points. Joueurs classés 11 et 12.
Tableau F12	Joueuses ayant de 1000 à 1299 points. Joueuses classées 10, 11 et 12	Tableau H15	joueurs ayant de 1300 à 1599 points. Joueurs classés 13, 14 et 15.

Le règlement de l'épreuve est disponible sur le site de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table rubrique « Echelon régional des Finales par classement » <https://liguehdfft.fr/2018/04/19/echelon-regional-des-finales-par-classements>

QUALIFICATION DE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉCHELON REGIONAL : voir la liste jointe.

- A l'issue de l'échelon départemental ont été qualifiés dans chaque tableau :

Tableau	AISNE	NORD	OISE	PAS-de-CALAIS	SOMME	tableau
H8	3	10	5	4	2	24
H10	3	9	6	4	2	24
H12	4	8	4	4	4	24
H15	2	10	4	6	2	24
F5	2	12	5	3	2	24
F7	2	11	1	8	2	24
F9	1	8	3	10	1	23
F12	0	5	2	0	0	7

Le mode de calcul des quotas pour chaque département :

Le nombre de participants du tableau pour le comité concerné, divisé par le nombre total des participants des 5 comités, multiplié par le nombre théorique du tableau

Exemple : 103 participants pour un comité / 276 (nombre total de participants pour les 5 comités) X 24 (nombre théorique de participants pour ce tableau) = 8,95 arrondi à 9 pour ce comité.

Pour les tableaux F9 et F12 : toutes les participantes sont qualifiés pour l'échelon régional.

Remplaçants et remplaçantes :

La liste jointe ne comporte que les titulaires, en cas de non participation, le suivant et/ou la suivante dans la liste du Comité sera titularisé(e) et avisé(e) par le secrétariat du siège de la Ligue.

Le remplacement est fait comité par comité jusqu'à épuisement de la liste, ensuite c'est la CSR qui décidera des remplaçant(e)s.

QUALIFICATIONS POUR LES FINALES NATIONALES qui se dérouleront les 16 et 17 juin 2018 à POITIER (86)

A l'issue de l'échelon régional sont qualifiés dans chaque tableau pour l'échelon national :

Tableau	Total
F5	3
F7	3
F9	4
F12	3

Tableau	Total
H8	5
H10	6
H12	6
H15	7

Les inscriptions aux FINALES FÉDÉRALES par CLASSEMENT se feront sur le site de la FFTT à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/site/competition/championnats-de-france/inscriptions> dans la rubrique COMPETITIONS / CHAMPIONNATS DE FRANCE / INSCRIPTIONS / FINALES PAR CLASSEMENT / INSCRIPTIONS avant le **lundi 28 mai 2018** inclus, délai de rigueur.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table :

<https://liquehdfft.fr/2018/04/19/echelon-regional-des-finales-par-classements>

La confirmation de participation :

La liste des joueuses et joueurs qualifié(e)s pour l'échelon régional est jointe à cette circulaire.

Après avoir indiqué le choix de la joueuse ou du joueur par une croix (X) dans la case correspondante, le fichier doit être renvoyé au secrétariat de la Ligue du Hauts-de-France de Tennis de Table à CAMBRAI, le plus tôt possible. Fin des confirmations le **vendredi 4 mai 2018 à 24h00**.

Les joueurs et joueuses des tableaux H16 et plus et F13 et plus, sont sur une fiche qui leur est réservée. Il n'y a pas eu d'épreuve départementale, ces catégories n'étant pas inscrites à l'échelon National des Finales individuelles par Classements.